POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

de la Culture et du Tourisme

Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

ORIENTATIONS

1- Dynamiser et diversifier **l'offre culturelle et récréotouristique** propre à Mont-Saint-Hilaire.

2- Valoriser les lieux, les **organismes**, les **artistes et les artisans** du milieu.

3- Favoriser les activités en lien avec le milieu scolaire.

4- Diversifier les **outils de communication** et intensifier la promotion des activités, des artistes et des commerçants participant activement à notre offre récréotouristique et culturelle.

5- Favoriser les **partenariats et la concertation** avec d'autres municipalités de la MRC, des regroupements d'artistes, le ministère de la Culture et des Communications et Tourisme Montérégie, par exemple.

6- Se positionner favorablement en comparaison aux villes québécoises de taille similaire en allouant au budget culturel 0,5 % de plus que la moyenne québécoise pour les activités culturelles.

Valeurs :

- L'accessibilité culturelle pour tous
- La participation active de l'ensemble des citoyennes et citoyens, incluant le milieu scolaire, à la vie culturelle

Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Axes d'intervention:

1. Contribution à la croissance de l'offre récréotouristique de Mont-Saint-Hilaire

1.1 **Développer des activités et des produits d'exception** en organisant davantage d'événements à la montagne et dans les vergers, qui sont à la fois des vecteurs importants de l'attrait touristique et des occasions pour solliciter la participation des familles.

1.2 **Profiter de l'achalandage des activités qui se déroulent dans les lieux naturels extérieurs** pour faire la promotion vers d'autres activités et lieux culturels et patrimoniaux (Muséales, maisons d'artistes, Maison amérindienne, Église patrimoniale Saint-Hilaire et ses œuvres d'Ozias Leduc).

1.3 **Créer des parcours historiques, patrimoniaux et actifs,** les diffuser et les promouvoir à l'aide notamment des réseaux sociaux et de sites Internet.

1.4 **Se doter d'un second événement « signature »**, à l'instar de *Créations-sur-le-champ/Land art* qui est cité en exemple d'événement incontournable.

Plan d'action :

- Valoriser des lieux historiques et patrimoniaux
- Se doter d'un événement « Signature » au printemps
- Favoriser la rétention des visiteurs qui fréquentent nos lieux identitaires (ex : montagne et vergers)

2. Valorisation des lieux, des **organismes**, des **artistes, des artisans et de la relève** du milieu

2.1 Promouvoir les **artistes et artisans** à la suite d'appels de projets afin de faciliter leur réalisation

2.2 **Offrir un soutien logistique** et une visibilité aux organismes, aux artistes et aux artisans lors des événements municipaux

2.3 **Encourager la participation et la présence d'artistes et d'artisans** dans la vie quotidienne

Plan d'action :

- Organiser des activités en collaboration avec nos organismes et nos artistes (ex : expositions, événements, etc.)
- Encourager la participation et la présence d'artistes locaux dans les écoles
- Organiser des visites d'auteurs, de conteurs et d'artistes locaux dans les écoles

- Soutenir et promouvoir les différentes formes d'art (expression théâtrale, musique, danse, arts visuels, photographie, artisanat, etc.)
- Soutenir la mise en place d'un salon du livre pour les enfants d'âge scolaire
- Promouvoir les activités littéraires de la Bibliothèque Armand-Cardinal
- Promouvoir les différentes formes d'art à travers les activités offertes par la Ville (ex : Camp de jour) et les infrastructures disponibles (Pavillon Isaac-Vandandaigue)
- Favoriser les activités avec le milieu scolaire

3. Promotion de l'offre culturelle et récréotouristique

3.1 **Créer un organisme de promotion culturelle, patrimoniale et touristique** (OSBL)

3.2 **Déployer une signalisation** attrayante, uniformisée et intégrée au plan prévu par la Ville, faisant la promotion des attraits et des activités aux endroits stratégiques dans la municipalité

3.3 **Développer un répertoire complet des activités** culturelles, de loisir et touristiques, du type « catalogue » en format électronique, avec des liens vers les sites Internet des organismes et les réseaux sociaux qu'ils utilisent, via le site Internet de la Ville

3.4 **Se doter** d'une politique d'acquisition d'œuvre d'art urbain

3.5 **Favoriser la mise en place et l'exposition des œuvres** d'artistes locaux dans les édifices municipaux et les lieux publics

3.6 **Favoriser la tenue d'activités de maillage** entre le milieu des affaires, les artistes, les écoles et les organismes culturels et touristiques

Plan d'action

- **Favoriser la participation des commerçants** à la vie culturelle en intégrant l'art et la musique dans les commerces

- **Faciliter et offrir des lieux de rencontre** lors d'événements ou autres activités de réseautage

- **Organiser** des rencontres périodiques de type 5 à 7 auprès des commerçants, industriels et artistes

- **Maillage** entre auteurs-artistes / auteurs-aînés-enfants

- Administrer et alimenter une page Facebook destinée aux gens d'affaires, artistes et intervenants du milieu culturel, patrimonial et artistique

- Créer une section « QUOI faire à Mont-Saint-Hilaire », qui se veuille un catalogue d'activités et de forfaits, partagée sur le site Internet de la Ville

- Promouvoir des activités en utilisant les différents outils à notre disposition (Facebook, Instagram, site Internet, panneau à messages variables, affichage dynamique, etc.)

- Créer un répertoire d'artistes et d'artisans accessible sur le site Internet de la Ville